

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1457

Artikel: Le Théâtre à Lausanne : mirage de grandeur
Autor: Aguet, Joël
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mirage de grandeur

«L'amateur de théâtre est gâté à Lausanne» disait-on dans DP 1452. Mais pas le créateur local, répond Joël Aguet qui s'insurge contre une politique culturelle trop tournée vers la capitale française.

L'ARTICLE CONDESCENDANT DE Jacques Guyaz intitulé «Créer à Lausanne» (DP n° 1452) appelle une réponse. D'abord parce qu'il met en évidence une formidable absence de recul devant la propagande lénifiante et le contentement béat distillés par les médias locaux sur la politique culturelle suivie depuis dix ans à Lausanne. Non, Lausanne n'est pas «avec Paris, la capitale du théâtre francophone» ou du moins pas plus que toutes les villes de province françaises qui, elles, ne se risquent plus guère à un tel triomphalisme dérisoire. Non encore, «les professionnels locaux» ne sont pas «anxieux», ils se sont tus dix ans en tentant de survivre; et maintenant ils expliquent les aberrations auxquelles a conduit une politique culturelle du «tout parisien» obstruant l'accès à la seule institution théâtrale de la ville, le Théâtre de Vidy, que plusieurs d'entre eux ont contribué à développer auparavant. La désinvolture de cet article parlant de «jeune génération» aux dents longues est insoutenable, alors que la plupart des «jeunes» metteurs en scène, comédiens, décorateurs qui élèvent enfin la voix ces temps-ci ont entre trente-cinq et soixante ans et comptent parmi les meilleurs représentants du théâtre de Suisse romande.

Lausanne, une ville française?

Quel aveuglement encore de confier au seul «marché» de l'offre et de la demande publiques, c'est-à-dire au bon ou au mauvais vouloir des autorités municipales subventionnantes, le choix de travailler ou de partir s'installer ailleurs. Est-ce vraiment une pensée socialiste, ou une forme ludico-gestionnaire du néo-libéralisme? Que cette politique culturelle ait été en son temps mise sur pied par Yvette Jaggi ne dispense pas les socialistes de juger de la pertinence des avantages retirés par Lausanne depuis qu'elle figure aux côtés de plusieurs villes françaises d'importance secondaire et de quelques centres de banlieue parisienne au statut de «coproducteurs» de diverses réalisations parisiennes, payées en bonne partie par ces contribuables périphériques qui n'entretiennent ainsi que la suprématie de vitrine d'une création

française passe-partout. Il n'y a guère là de motif de contentement.

Une vieille tradition d'importation

Mise sur pied sous prétexte que la ville en retirerait du prestige, ce qui est une erreur, cette politique, brillante sur le papier, est dommageable pour la communauté lausannoise, et n'était pas nécessaire comme on essaie de le faire croire pour présenter aux spectateurs lausannois et romands des réalisations du monde entier. De façon régulière depuis le 18^e siècle, les spectacles français sont toujours venus se présenter en tournée en Suisse romande, d'abord à leurs risques et périls, puis après la seconde guerre mondiale dûment achetés et programmés par les directeurs des grands théâtres. Pourtant, même à l'époque de la pire régression, celle où le directeur du Théâtre de Lausanne était aussi l'agent pour la Suisse des Galas Karsenty et Herbert, il restait au moins quelques rares réalisations romandes sur la grande scène. Depuis dix ans, ce n'est plus le cas, malgré des subventions enfin adaptées aux coûts du temps. En effet, plutôt que d'acheter tout faits et d'accueillir les spectacles les plus importants du moment, et d'offrir naturellement des réalisations autochtones, qui s'adressent plus spécifiquement d'abord aux publics lausannois et romand, interrogent leur réalité, le choix a été fait par l'actuel directeur de Vidy de ne réaliser que des coproductions françaises produites pour l'exportation. Quel est l'intérêt de s'acharner ainsi à utiliser les six millions et demi dispensés par les citoyens vaudois et d'immobiliser le Théâtre de Vidy qui est le meilleur des outils de réalisation théâtrale en Suisse romande pour produire des spectacles français, dans le seul but de les vendre afin d'obtenir encore davantage de «produits culturels» calibrés aux mesures hexagonales?

La question centrale est donc de savoir si oui ou non la vie vécue en Suisse mérite de s'exprimer par le théâtre ou si une loi non écrite, qui m'est inconnue, en fait au contraire le privilège réservé aux seuls habitants de la capitale française, lesquels doivent alors être amenés à

grands frais pour nous dispenser généreusement la chance de nous montrer ce que nous ne saurons jamais — à savoir comment on fait du théâtre, comment on doit vivre et penser — puis après ces quelques «galops d'essai» au bord du «Lac de Genève», passer aux choses sérieuses une fois rentrés à Paris, là où toute trace d'origine «provinciale» est définitivement gommée.

Il est urgent de changer cette politique qui nous a menés dans une impasse. Car en ce qui concerne nos hommes et nos femmes politiques, (comme nos politologues hebdomadaires, métier pourtant connu pour être destiné à briller autour de l'Assemblée Nationale), on ne peut songer à les remplacer par quelques-uns de ceux et de celles beaucoup plus prestigieux et mieux médiatisés dont regorge la France voisine. Ces derniers au moins ont su reconnaître, pour eux-mêmes, l'importance de l'exception culturelle.

Joël Aguet, Lausanne

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Lala Gagnebin

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Albert Tille (at)

Le Débat: Joël Aguet

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie Ruckstuhl SA,
Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch